

Livre électronique: des bibliothèques très à la page

Une opération expérimentale de prêt gratuit est en cours.

A la réflexion de la standardiste – «*Ça a l'air de drôlement bien marcher, ce machin-là*» –, on comprend qu'on n'est pas seule à venir au renseignement. Le «machin» en question, c'est un livre électronique, en prêt gratuit depuis janvier à la bibliothèque municipale lyonnaise de La Part-Dieu. A Lyon, comme sur les Salons du livre où il entre en *guest star*, le livre électronique intrigue beaucoup. Peut-être par son côté deux en un: de la taille d'un livre en papier, mais contenant plusieurs œuvres. A la bibliothèque de La Part-Dieu, les modèles peuvent contenir entre 30 et 50 œuvres, tout dépend de la taille des fichiers. Neuf livres électroniques sont à la disposition des lecteurs. Deux à consulter sur place et sept à emporter chez soi. Il est rare de prêter des engins de cette valeur (autour de 610 euros), surtout sans caution... Mais «*prêter, c'est toujours prendre un risque*», dit Anne-Marie Rouge, directrice du département sciences et multimédia.

Pour toute formalité, on vérifie que le lecteur est majeur, inscrit à la bibliothèque et a toujours rapporté les livres qu'il emprunte.

Liste d'attente. «*Les gens se montrent extrêmement curieux*», dit Anne-Marie Rouge.

Dans la salle de lecture où deux modèles différents sont en libre service – un «cybook» (Cytale) et un «REB» (Gemstar) –, il faut prendre son tour. Pour les emprunts, c'est pire. 40 personnes sont sur liste d'attente, la bibliothèque a opté pour un tirage au sort. Le livre électronique est emporté pour une période de quinze jours, non renouvelable. Les livres consultables sur écran sont surtout des classiques de littérature française. Restriction: les lecteurs sont tenus de piocher dans les catalogues des fabricants (1500 titres environ), à l'exception de deux ouvrages de leur choix, pris dans les fichiers numériques de la bibliothèque. Finalement, emprunter un livre électronique pour deux semaines revient à emporter une dizaine d'œuvres.

L'expérimentation doit faire d'une pierre trois coups: tester un nouveau modèle économique pour les bibliothèques, disséquer de nouvelles pratiques de lecture et améliorer l'ergonomie des machines en fonction des critiques. Chaque lecteur qui se porte volontaire remplit un «contrat de lecture» (1) et s'engage à répondre à un entretien de 45 minutes. Le questionnaire a été mis au point par les chercheurs du laboratoire des sciences de l'homme de l'université Lyon-I, rattaché au CNRS et à l'Enssib (Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques). D'après les premiers retours, les lecteurs apprécient les commodités du livre multimédia: pouvoir prendre des notes, utiliser une loupe, un dictionnaire, le tout à partir d'un seul et même appareil. Le ministère de l'Industrie s'est associé à l'opération, menée en parallèle dans des bibliothèques municipales à Annecy, Bourg-en-Bresse, Grenoble et Valence. Aux États-Unis, des expériences similaires ont été conduites.

Les lecteurs cobayes n'ont pas manifesté de regret particulier pour le papier et se sont amusés à lire dans le noir.

«Questions». Du côté des bibliothécaires, «*on se pose beaucoup de questions*». Il y a les avantages évidents. En particulier, la place gagnée. «*Dans une salle de lecture, on est toujours à arbitrer entre le fonds d'œuvres classiques, de fait extrêmement volumineux, et la place à accorder à la littérature contemporaine*», précise Anne-Marie Rouge. Le livre électronique peut résoudre ce dilemme. Notamment pour des livres impossibles à emprunter, car trop précieux ou épuisés. «*La fonction de bibliothécaire évolue énormément avec les nouvelles technologies. On s'habitue peu à peu au fait que l'information n'est plus seulement stockée dans nos murs*.» Elle se balade d'ordinateurs en terminaux de lecture. «*De propriétaires, nous devenons des usagers*.» Comme les lecteurs, en somme ●

MARIE-JOËLLE GROS

(1) www.enssib.fr/recherche/bibliothou/Charte.html